

**Droits fondamentaux et libertés individuelles :  
passer des principes aux pratiques  
(inter-établissements)**

**Durée**

| 1 jour- 7 heures

**Objectifs**

- | Identifier les principaux droits et libertés des personnes accompagnées.
- | Analyser les situations où protection, sécurité, consentement et liberté peuvent entrer en tension.
- | Questionner les pratiques professionnelles au regard des droits de la personne.
- | Construire des réponses proportionnées et traçables en équipe.

**Programme**

- | Accueil, présentation de l'intervenante et de la formation
- | Tour de table de présentation des participants et de recueil des besoins et attentes.
- | Droits fondamentaux des personnes accompagnées :
  - dignité, intégrité, intimité, vie privée, liberté de choix et participation
  - accès à l'information et prise en compte de la volonté de la personne
  - traduction des droits dans les actes ordinaires de l'accompagnement
- | Consentement, refus et libre choix :
  - conditions permettant un consentement réellement éclairé
  - situations de refus de soins ou d'accompagnement et conduite professionnelle
  - recherche d'alternatives avant toute restriction ou limitation
- | Protection, sécurité et liberté :
  - identifier les tensions entre devoir de protection et respect des libertés
  - questionner la proportionnalité des mesures prises au regard du risque réel
  - analyser les notions de bénéfice, risque, alternative et responsabilité
- | Situations sensibles et analyse de pratiques :
  - vie intime, argent, sorties, déplacements, alimentation, soins ou choix du quotidien
  - études de cas et débat professionnel argumenté
  - repérage des pratiques institutionnelles nécessitant une évolution
- | Outil de décision en équipe :
  - utilisation d'une grille droits / risques / alternatives / décision / traçabilité
  - formalisation des arguments permettant de partager une décision en équipe
  - identification des points à réévaluer avec la personne
- | Bilan oral de la formation

**Public et prérequis**

- | Professionnels éducatifs, soignants et paramédicaux accompagnant des personnes âgées, personnes en situation de handicap ou en grande vulnérabilité
- | Pas de prérequis.

**Accessibilité aux personnes en situation de handicap**

- | Cette formation est accessible aux personnes en situation de handicap qui sont invitées à signaler au Ce.F – Campus John Bost en amont de la formation la nature et les besoins spécifiques afin d'anticiper au mieux les éventuels besoins d'adaptation de la formation.

**Droits fondamentaux et libertés individuelles :  
passer des principes aux pratiques  
(inter-établissements)**

**Intervenant pressenti**

I Cadre dirigeant d'un établissement médico-social.

**Modalités pédagogiques**

- I Formation en présentiel.
- I Confidentialité, écoute respectueuse, esprit d'entraide.
- I Pédagogie participative et interactive qui alterne apports théoriques, réflexion collective et analyse de situations professionnelles apportées par les participants.
- I Animation qui privilégie et valorise les échanges avec et dans le groupe afin d'être au plus près des réalités professionnelles des participants, et de favoriser le transfert des acquis en situation de travail.
- I Un support de formation est remis aux participants à l'issue de la formation.

**Modalités d'évaluation**

- I Un quizz d'évaluation des acquis est réalisé en début et en fin de formation.
- I Dans le dernier quart d'heure de la formation, un questionnaire de satisfaction est proposé aux participants par voie numérique.
- I Dans les 3 mois en aval de la formation, un questionnaire individuel d'évaluation de l'impact et de l'opérationnalisation des acquis de la formation est transmis aux participants par voie numérique.

**Validation**

- I Certificat individuel de réalisation de la formation.

**Modalités d'organisation**

- I Calendrier                                      Jeudi 13 mai 2027.
- I Horaires                                         de 09 heures à 12 heures 30 et de 13 heures 30 à 17 heures.
- I Nombre de participants                    de 6 à 15 professionnels.
- I Lieu de réalisation                            dans les locaux du Ce.F – Campus John Bost à Bergerac.

**Tarif** (*organisme non assujetti à la TVA*)

- I 180 Euros par personne.

**Personnes-contact**

- I Marie KURAS, Responsable des actions de formations professionnelles continues,  
06.82.88.24.83., [marie.kuras@johnbost.fr](mailto:marie.kuras@johnbost.fr)
- I Élodie DUPUY, Assistante des formations professionnelles continues,  
06.14.13.27.38., [elodie.dupuy@johnbost.fr](mailto:elodie.dupuy@johnbost.fr)
- I Charlotte ROBIN, Chargée de prévention de rupture de parcours et Référente Handicap,  
07 77 26 99 86, [charlotte.robin@johnbost.fr](mailto:charlotte.robin@johnbost.fr)